

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU MARCHÉ DE NOEL 2023**

Dimanche 17 Décembre de 09 heures à 17 heures- Place de l'église -

INSTALLATION DU STAND DE 07h30 À 09 h 00



Coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....



Nature de l'activité :

Tout produit non indiqué sur le présent formulaire ne pourra être exposé sur le marché. N'hésitez pas à enrichir votre candidature de photos... ([contact.accueil@malissard.fr](mailto:contact.accueil@malissard.fr))

.....

.....

.....

.....



6 mètres sont attribués d'office par stand.



### Matériel et alimentation électrique :

L'alimentation électrique étant limitée, tous les exposants ne pourront bénéficier de ce service.  
Les systèmes de chauffage électriques sont interdits.

Des tables et des chaises peuvent être mises à disposition.  
Pour cela, merci de remplir le tableau ci-dessous

MATÉRIELS / ÉQUIPEMENTS	NOMBRE
TABLES (maximum 3/stand )	
CHAISES (maximum 2/stand)	
ÉLECTRICITÉ ( <u>rappel</u> :Les radiateurs électriques ne sont pas autorisés)  Préciser le type d'appareil et la puissance	



### TARIFS INDICATIFS : À RÉGLER SUR PLACE LE DIMANCHE

\* Prévoir règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public le jour de la manifestation contre quittance.

- Emplacement seul : 10 €
- Emplacement + Table(s) + Chaise(s) : 12 €
- Emplacement + Électricité : 12 €
- Emplacement + Électricité + Tables + Chaises : 15 €



**Date :**

**Signature :**

Merci de déposer ce formulaire    à    l'accueil de la Mairie  
Ou par voie postale                à    Mairie - Place de la Mairie -26120 MALISSARD  
Ou par courriel                        à    contact.accueil@malissard.fr



### Pièces à joindre IMPÉRATIVEMENT à votre dossier d'inscription :

- \* la présente fiche signée,
- \* carte de commerçant / attestation d'inscription au registre des Métiers / carte d'affiliation à la MSA / autres justificatifs (certificat URSSAF, INSEE, statuts...)
- \* copie recto verso de la carte d'identité,
- \* copie de l'assurance du véhicule (si laissé sur le stand) et de la responsabilité civile